



www.labrillaz.ch

INFORMATION COMMUNALE



NOVEMBRE 2024

Sommaire

Mot du conseil communal.....	1
Ordre du jour	2-3
Budget du compte de résultats 2025	4-9
Budget des investissements 2025.....	10-11
Décisions communales	12-19
Informations officielles.....	20-33
Informations générales.....	34-52

Depuis la fusion de nos trois villages le 1er janvier 2001, notre population est passée de 1'274 à 2'201 habitants, soit une augmentation de 72 %. Cette croissance est l'une des plus importantes du canton (moyenne cantonale : 43 %) et surtout du district (moyenne des communes de la Sarine : 35 %). Malgré les difficultés liées à cette situation particulière nos prédécesseurs ont bien géré cette expansion.

Après cette période de fort développement, un certain ralentissement s'annonce : le rythme des nouvelles constructions diminue et les terrains disponibles se feront rares. Le futur développement passera principalement par une densification modérée, notamment dans les centres de nos villages, en accord avec la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT).

Défi actuel : le développement régional

Aujourd'hui, un nouveau défi se présente à nous : le développement régional. Créée en 2022, l'Association Régionale de la Sarine (ARS) regroupe les communes autour d'objectifs communs à l'échelle régionale, notamment en matière d'aménagement du territoire et de tourisme. Dans une deuxième phase, la culture et le développement économique viendront s'ajouter à ces priorités.

Notre commune ne dispose pas de zones d'activités pour les entreprises, ce qui limite son potentiel de développement économique. Cependant, des communes voisines comme Avry, Matran, et plus proche, Chénens, possèdent encore des terrains constructibles destinés à ces activités. Une fusion ou un regroupement permettrait de mieux les exploiter, de les développer et de répartir de façon plus équitable les coûts, et surtout les bénéfices. Des discussions à ce sujet sont prévues au niveau du district.

Infrastructures sportives et culturelles

Le développement des infrastructures sportives et culturelles est aussi un enjeu régional important. Chaque commune bénéficie d'une salle polyvalente ou de sport, principalement utilisée par les écoles. Ces infrastructures sont également mises à la disposition des sociétés locales, contribuant ainsi à leur dynamisme. Toutefois, de nouvelles normes imposent des adaptations coûteuses aux terrains de football, incitant certaines communes à les transformer en espaces de détente, tandis que d'autres réfléchissent à une réaffectation.

À La Brillaz, le site de Lentigny a déjà été adapté aux dimensions réglementaires l'an dernier par le FC Lentigny, avec un déplacement des barrières. Seul le changement de l'éclairage a nécessité un investissement financier, approuvé par l'assemblée communale en 2023. Pour le site d'Onnens, des discussions sont en cours, car la zone d'intérêt général n'est pas suffisante pour agrandir le terrain selon les normes actuelles.

Une gestion régionale des infrastructures sportives, notamment via le club régional Sarine Ouest, qui gère les activités de cinq clubs locaux répartis dans quatre communes, serait plus rationnelle et bénéfique.

Cette approche pourrait également s'appliquer à d'autres sports et activités culturelles nécessitant des infrastructures spécifiques. Un soutien régional permettrait leur développement et faciliterait grandement leur pratique.

Évolution des besoins

Depuis les années 2000, les besoins en services et en activités de nos habitants ont considérablement évolués. Dans les communes rurales comme La Brillaz, ces attentes étaient autrefois moindres comparées à celles des communes proches de Fribourg. Aujourd'hui, notre population souhaite les mêmes services, qu'il s'agisse de soins, d'éducation, de transport, de culture ou de loisirs. Pour relever ces défis, une gestion régionale permettrait d'assurer un accès équitable à ces prestations.

Fiscalité et mutualisation des compétences

En termes de fiscalité, la régionalisation devra également être abordée. Actuellement, les charges liées cantonales et intercommunales sont essentiellement réparties en fonction du nombre d'habitants, sans tenir compte de la fiscalité des entreprises, ce qui pénalise fortement des communes davantage résidentielles comme La Brillaz.

Au niveau de la gestion communale, la mutualisation des compétences deviendra indispensable pour faire face à la plus grande complexité des dossiers. Nous, élus communaux, ne pouvons être experts dans tous les domaines. Aujourd'hui, notre personnel doit être polyvalent, mais à l'avenir, il devra se spécialiser dans des domaines techniques, administratifs, juridiques ou financiers. Une gestion régionale, avec une masse critique plus importante, nous permettrait de répondre à ces nouvelles exigences et de nous décharger des tâches opérationnelles pour nous concentrer sur notre rôle stratégique.

Bien que la régionalisation ne soit pas une solution miracle, elle devrait favoriser une plus grande ouverture et renforcer le sentiment d'appartenance non seulement à nos villages, à notre commune, mais aussi à notre région ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour notre commune, La Brillaz.

Votre Syndic
Bernard Oberson



COMMUNE DE LA BRILLAZ

ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqué·e·s en assemblée communale

le lundi 9 décembre 2024 à 19 h 30
à la salle paroissiale d'Onnens

ORDRE DU JOUR

1. Promotion des nouveaux citoyens
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 mai 2024
(ne sera pas lu ; disponible à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
3. Coefficients et taux d'impôt
 - 3.1. Modification du taux de contribution immobilière de 1 ‰ à 1.25 ‰ de la valeur fiscale des immeubles.
 - 3.2. Modification du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 87.0 ‰ à 85.0 ‰ de l'impôt cantonal de base.
 - 3.3. Modification du coefficient de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales de 87.0 ‰ à 85.0 ‰ de l'impôt cantonal de base.
4. Budgets 2025
 - 4.1. Présentation du budget du compte de résultats
(disponible à l'administration communale et sur le site internet www.labrillaz.ch)
 - 4.2. Adduction d'eau potable : installation d'un système ultraviolets aux sources de Maison Rouge
 - 4.2.1. Rapport de la commission financière
 - 4.2.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.3. Déchetterie de Lentigny : couverture de la place attenante au hangar
 - 4.3.1. Rapport de la commission financière
 - 4.3.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.4. Budgets du compte de résultats et du compte des investissements
 - 4.4.1. Rapport de la commission financière
 - 4.4.2. Vote final des budgets des comptes de résultats et d'investissements

5. Modification des statuts de l'Association du CO de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français : approbation
 - 5.1. Vote sur la modification de l'article 16 des statuts
 - 5.2. Vote sur la modification de l'article 39 des statuts
6. Adduction d'eau potable - Adhésion / Affiliation au CEFREN : approbation
7. Divers

Le Conseil communal



**PROFITEZ
DES PAGES DE
L'INFORMATION COMMUNALE
POUR FAIRE CONNAITRE
VOTRE ACTIVITE OU VOS PRODUITS**

Insertion
d'annonces publicitaires
possible dès la prochaine édition

Renseignements auprès de l'administration communale
Brigitte Eltschinger – 026 477 99 73
b.eltschinger@labrillaz.ch

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE						
01	Législatif et exécutif	1'011'829.54	69'260.00	961'766.81	69'760.00	986'014.57	91'472.60
011	Législatif	153'995.00	500.00	156'450.00	500.00	149'282.17	3'666.50
0110	Législatif	55'950.00	500.00	59'955.00	500.00	50'314.94	3'244.75
0110	Législatif	55'950.00	500.00	59'955.00	500.00	50'314.94	3'244.75
012	Exécutif	98'045.00		96'495.00		98'967.23	421.75
0120	Exécutif	98'045.00		96'495.00		98'967.23	421.75
02	Services généraux	857'834.54	68'760.00	805'316.81	69'260.00	836'732.40	87'806.10
021	Administration des finances et des contributions	144'801.00	11'000.00	133'505.00	11'000.00	130'115.46	10'272.10
0210	Administration des finances et des contributions	144'801.00	11'000.00	133'505.00	11'000.00	130'115.46	10'272.10
022	Services généraux, Administration	524'636.25	8'900.00	535'465.35	8'900.00	529'359.90	17'876.00
0220	Services généraux, Administration	524'636.25	8'900.00	535'465.35	8'900.00	529'359.90	17'876.00
029	Immeubles administratifs, non mentionnés ailleurs	188'397.29	48'860.00	136'346.46	49'360.00	177'257.04	59'658.00
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	188'397.29	48'860.00	136'346.46	49'360.00	177'257.04	59'658.00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	214'664.70	62'500.00	199'604.25	63'500.00	323'929.66	211'239.40
11	Sécurité publique	535.75		535.75		460.80	
111	Police	535.75		535.75		460.80	
1110	Police	535.75		535.75		460.80	
14	Questions juridiques	98'495.00		82'312.00		80'725.00	
140	Questions juridiques	98'495.00		82'312.00		80'725.00	
1400	Questions juridiques (en général)	98'495.00		82'312.00		80'725.00	
15	Service du feu	108'256.15	62'500.00	110'525.75	62'500.00	87'311.56	60'739.40
150	Service du feu	108'256.15	62'500.00	110'525.75	62'500.00	87'311.56	60'739.40
1500	Service du feu	108'256.15	62'500.00	110'525.75	62'500.00	87'311.56	60'739.40
16	Défense	7'377.80		6'230.75	1'000.00	155'432.30	150'500.00
161	Défense militaire	100.00		306.75		42.90	
1610	Défense militaire	100.00		306.75		42.90	
162	Défense civile	7'277.80		5'924.00	1'000.00	155'389.40	150'500.00
1620	Défense civile	7'277.80		5'924.00	1'000.00	155'389.40	150'500.00
2	FORMATION	3'415'793.44	203'738.15	3'288'769.76	201'994.15	3'122'915.15	210'408.31
21	Scolarité obligatoire	3'046'343.29	203'738.15	2'951'965.56	201'994.15	2'804'751.55	210'408.31
211	Ecole primaire I (1H-2H)	192'595.85		182'427.70		171'775.95	
2110	Ecole enfantine	192'595.85		182'427.70		171'775.95	
212	Ecole primaire II (3H-8H)	996'743.66	24'002.00	953'294.51	34'996.00	914'238.50	36'181.61
2120	Ecole primaire	996'743.66	24'002.00	953'294.51	34'996.00	914'238.50	36'181.61
213	Ecole du cycle d'orientation	894'163.00		859'420.00		808'528.00	90.00
2130	Ecole du cycle d'orientation	894'163.00		859'420.00		808'528.00	90.00

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
214	Ecoles de musique	65'207.90		47'634.40		52'898.85	
2140	Ecoles de musique, conservatoire	65'207.90		47'634.40		52'898.85	
217	Bâtiments scolaires	376'656.38	11'436.15	414'688.75	10'698.15	389'398.65	11'058.30
2170	Bâtiments scolaires	376'656.38	11'436.15	414'688.75	10'698.15	389'398.65	11'058.30
218	Accueil de jour	262'740.00	161'700.00	257'785.00	149'700.00	234'136.65	156'614.25
2180	Structure d'accueil extrascolaire	262'740.00	161'700.00	257'785.00	149'700.00	234'136.65	156'614.25
219	Scolarité obligatoire, administration scolaire	258'236.50	6'600.00	236'715.20	6'600.00	233'774.95	6'464.15
2190	Direction et administration des écoles	28'148.00		27'252.00		22'950.85	
2192	Bibliothèque scolaire	8'050.50		10'958.40		7'605.00	
2193	Manifestations scolaires	10'966.00	6'000.00	8'884.80	6'000.00	7'382.30	6'464.15
2195	Transports scolaires	211'072.00	600.00	189'620.00	600.00	195'836.80	
22	Ecoles spécialisées	344'450.15		311'804.20		294'011.90	
220	Ecoles spécialisées	344'450.15		311'804.20		294'011.90	
2200	Ecoles spécialisées	344'450.15		311'804.20		294'011.90	
23	Formation professionnelle initiale	25'000.00		25'000.00		24'151.70	
230	Formation professionnelle initiale	25'000.00		25'000.00		24'151.70	
2300	Formation professionnelle initiale	25'000.00		25'000.00		24'151.70	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	552'617.31	35'556.38	526'903.31	35'556.38	459'005.65	35'993.03
32	Culture, autres	51'904.00		49'792.00		53'185.75	1'527.35
321	Bibliothèques et littérature	30'814.00		29'652.00		29'540.00	1'527.35
3210	Bibliothèque publique	30'814.00		29'652.00		29'540.00	1'527.35
322	Musique, chant et théâtre	8'000.00		8'000.00		5'970.00	
3221	Musique, chant et théâtre	8'000.00		8'000.00		5'970.00	
329	Culture, dons, subventions	13'090.00		12'140.00		17'675.75	
3290	Culture, dons, subventions	13'090.00		12'140.00		17'675.75	
34	Sport et loisirs	500'713.31	35'556.38	477'111.31	35'556.38	405'819.90	34'465.68
341	Sport	381'532.50	25'556.38	349'382.50	25'556.38	332'353.89	24'465.68
3410	Sport	381'532.50	25'556.38	349'382.50	25'556.38	332'353.89	24'465.68
342	Loisirs	119'180.81	10'000.00	127'728.81	10'000.00	73'466.01	10'000.00
3420	Loisirs	119'180.81	10'000.00	127'728.81	10'000.00	73'466.01	10'000.00
4	SANTÉ	1'042'098.30	6'000.00	995'948.90	8'000.00	841'087.15	5'552.30
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	705'862.45		692'043.00		568'919.50	
411	Hôpitaux	9'031.60		8'770.40		8'180.65	
4110	Hôpitaux	9'031.60		8'770.40		8'180.65	
412	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes âgées	696'830.85		683'272.60		560'738.85	
4120	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes âgées	696'830.85		683'272.60		560'738.85	

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
42	Soins ambulatoires	321'883.85		287'836.40		261'041.70	
421	Soins ambulatoires	292'130.70		259'369.40		233'695.30	
4210	Soins ambulatoires	292'130.70		259'369.40		233'695.30	
422	Services de sauvetage	297'53.15		28'467.00		27'346.40	
4220	Services de sauvetage	297'53.15		28'467.00		27'346.40	
43	Prévention	12'000.00	6'000.00	15'000.00	8'000.00	8'507.05	5'552.30
433	Service médical des écoles	12'000.00	6'000.00	15'000.00	8'000.00	8'507.05	5'552.30
4330	Service médical des écoles	12'000.00	6'000.00	15'000.00	8'000.00	8'507.05	5'552.30
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	2'352.00		1'069.50		2'618.90	
490	Santé publique, non mentionné ailleurs	2'352.00		1'069.50		2'618.90	
4900	Santé publique, non mentionné ailleurs	2'352.00		1'069.50		2'618.90	
5	PREVOYANCE SOCIALE	1'313'737.30	96'155.00	1'294'079.37	116'659.74	1'190'665.66	80'164.39
52	Invalité	645'620.00		605'118.25		552'655.65	
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	645'620.00		605'118.25		552'655.65	
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	645'620.00		605'118.25		552'655.65	
53	Vieillesse et survivants		2'201.00		1'882.00		1'882.60
531	Assurance-vieillesse et survivants AVS		2'201.00		1'882.00		1'882.60
5310	Assurance-vieillesse et survivants AVS		2'201.00		1'882.00		1'882.60
54	Famille et jeunesse	301'917.90	74'600.00	318'601.07	89'657.74	292'361.81	54'176.79
541	Allocations familiales	13'062.00		13'083.60		10'757.65	
5410	Allocations familiales	13'062.00		13'083.60		10'757.65	
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	14'513.90		15'206.15		14'096.70	
5430	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	14'513.90		15'206.15		14'096.70	
544	Protection de la jeunesse	6'000.00	1'600.00	6'000.00	2'000.00	4'231.85	4'400.00
5440	Protection de la jeunesse (en général)	6'000.00	1'600.00	6'000.00	2'000.00	4'231.85	4'400.00
545	Prestations aux familles	268'342.00	73'000.00	284'311.32	87'657.74	263'275.61	49'776.79
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	167'807.00		141'558.00		151'368.75	1'374.70
5453	Ecole maternelle	100'535.00	73'000.00	142'753.32	87'657.74	111'906.86	48'402.09
55	Chômage	40'718.50		39'183.00		39'183.00	
559	Chômage, non mentionné ailleurs	40'718.50		39'183.00		39'183.00	
5590	Chômage, non mentionné ailleurs	40'718.50		39'183.00		39'183.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	325'480.90	19'354.00	331'177.05	25'120.00	306'465.20	24'105.00
572	Aide matérielle	61'091.00		65'336.60		16'465.95	
5720	Aide matérielle légale	61'091.00		65'336.60		16'465.95	
5721	Aide matérielle à bien plaire					3'858.95	

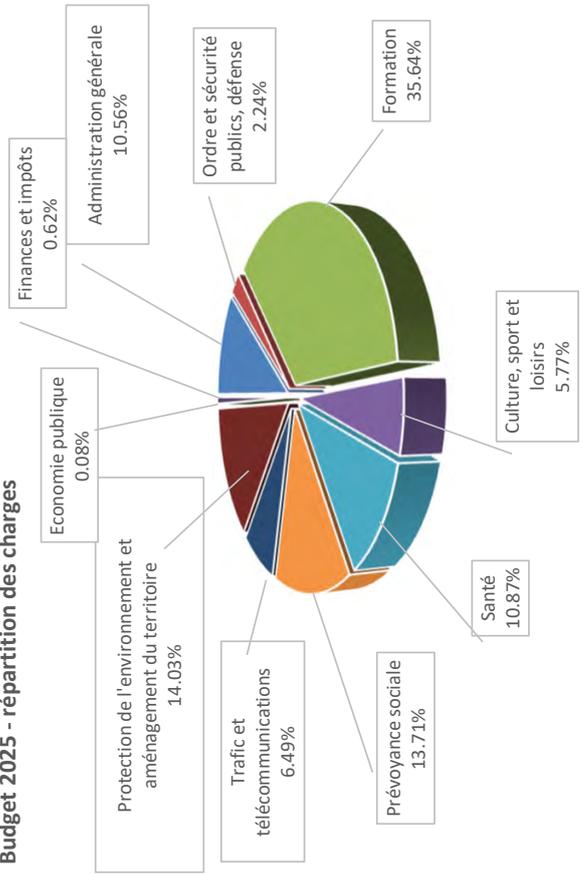
Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
579	Assistance, non mentionné ailleurs	264'389.90	19'354.00	265'840.45	25'120.00	289'999.25	24'105.00
5790	Assistance, non mentionné ailleurs	264'389.90	19'354.00	265'840.45	25'120.00	289'999.25	24'105.00
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	621'605.40	11'381.91	639'268.31	5'661.51	714'799.63	39'167.91
61	Circulation routière	485'526.40	5'081.91	519'364.31	5'161.51	576'702.63	17'442.91
615	Routes communales	485'526.40	5'081.91	519'364.31	5'161.51	576'702.63	17'442.91
6150	Routes communales	485'526.40	5'081.91	519'364.31	5'161.51	576'702.63	17'442.91
62	Transports publics	136'079.00	6'300.00	119'904.00	500.00	138'097.00	21'725.00
621	Infrastructure de transports publics	19'477.00		17'640.00		18'097.00	
6210	Infrastructure de transports publics	19'477.00		17'640.00		18'097.00	
622	Trafic régional et d'agglomération	110'602.00		102'264.00		92'000.00	
6220	Trafic régional et d'agglomération	110'602.00		102'264.00		92'000.00	
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	6'000.00	6'300.00		500.00	28'000.00	21'725.00
6290	Transports publics, non mentionné ailleurs	6'000.00	6'300.00		500.00	28'000.00	21'725.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'344'552.46	1'175'954.61	1'371'715.98	1'221'310.29	1'264'635.15	1'136'755.12
71	Approvisionnement en eau	570'415.99	570'415.99	559'793.03	559'793.03	570'417.79	570'417.79
710	Approvisionnement en eau	570'415.99	570'415.99	559'793.03	559'793.03	570'417.79	570'417.79
7101	Approvisionnement en eau communal	570'415.99	570'415.99	559'793.03	559'793.03	570'417.79	570'417.79
72	Traitement des eaux usées	372'500.90	372'500.90	423'502.29	423'502.29	329'874.91	329'874.91
720	Traitement des eaux usées	372'500.90	372'500.90	423'502.29	423'502.29	329'874.91	329'874.91
7201	Traitement des eaux usées (communal)	372'500.90	372'500.90	423'502.29	423'502.29	329'874.91	329'874.91
73	Gestion des déchets	202'876.52	202'876.52	207'853.77	207'853.77	211'364.92	211'364.92
730	Gestion des déchets	202'876.52	202'876.52	207'853.77	207'853.77	211'364.92	211'364.92
7301	Gestion des déchets (communale)	202'876.52	202'876.52	207'853.77	207'853.77	211'364.92	211'364.92
74	Aménagements	17'215.00		11'702.00		11'385.30	
741	Corrections de cours d'eau	17'215.00		11'702.00		11'385.30	
7410	Corrections de cours d'eau	17'215.00		11'702.00		11'385.30	
75	Protection des espèces et du paysage	1'000.00		500.00		8'034.00	
750	Protection des espèces et du paysage	1'000.00		500.00		8'034.00	
7500	Protection des espèces et du paysage	1'000.00		500.00		8'034.00	
77	Protection de l'environnement, autres	36'329.54	5'161.20	50'855.54	5'161.20	22'048.84	6'362.00
771	Cimetières, crématoires	36'329.54	5'161.20	50'855.54	5'161.20	22'048.84	6'362.00
7710	Cimetières, crématoires	36'329.54	5'161.20	50'855.54	5'161.20	22'048.84	6'362.00
79	Aménagement du territoire	144'214.51	25'000.00	117'509.35	25'000.00	111'509.39	18'735.50
790	Aménagement du territoire	144'214.51	25'000.00	117'509.35	25'000.00	111'509.39	18'735.50
7900	Aménagement du territoire	144'214.51	25'000.00	117'509.35	25'000.00	111'509.39	18'735.50

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
81	Agriculture	7'902.00		10'252.00		7'425.15	
811	Administration, exécution et contrôle	912.00		862.00		256.00	
8110	Administration, exécution et contrôle	912.00		862.00		256.00	
82	Sylviculture	6'990.00		9'390.00		7'169.15	
820	Sylviculture	6'990.00		9'390.00		7'169.15	
8200	Sylviculture	6'990.00		9'390.00		7'169.15	
9	FINANCES ET IMPÔTS	59'000.00	7'653'996.53	49'460.00	7'209'141.53	21'489.50	7'341'538.34
91	Impôts	30'300.00	6'855'445.00	30'290.00	6'392'824.00	2'292.15	6'490'590.02
910	Impôts	30'300.00	6'855'445.00	30'290.00	6'392'824.00	2'292.15	6'490'590.02
9100	Impôts communaux ordinaires	30'000.00	6'144'145.00	30'000.00	5'761'624.00	2'000.15	5'691'847.72
9101	Impôts communaux spéciaux	300.00	711'300.00	290.00	631'200.00	292.00	798'742.30
93	Péréquation financière intercommunale		421'894.00		455'896.00		478'963.00
930	Péréquation financière intercommunale		421'894.00		455'896.00		478'963.00
9300	Péréquation financière intercommunale		421'894.00		455'896.00		478'963.00
95	Parts aux recettes, autres	3'700.00	154'236.00	3'670.00	147'000.00	3'675.80	147'032.20
950	Parts aux recettes sans affectation, autres	3'700.00	154'236.00	3'670.00	147'000.00	3'675.80	147'032.20
9500	Parts aux recettes sans affectation, autres	3'700.00	154'236.00	3'670.00	147'000.00	3'675.80	147'032.20
96	Administration de la fortune et des dettes	25'000.00	40'000.00	15'500.00	31'000.00	15'521.55	41'921.04
961	Intérêts	25'000.00	40'000.00	15'500.00	31'000.00	15'521.55	41'921.04
9610	Intérêts	25'000.00	40'000.00	15'500.00	31'000.00	15'521.55	41'921.04
97	Redistributions						610.55
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2						610.55
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO3						610.55
99	Postes non ventilables		182'421.53		182'421.53		182'421.53
990	Postes non ventilables		182'421.53		182'421.53		182'421.53
9900	Postes non ventilables		182'421.53		182'421.53		182'421.53
	TOTALISATION	9'583'800.45	9'314'542.58	9'337'768.69	8'931'583.60	8'931'967.27	9'152'291.40
	Résultat		269'257.87		406'185.09	220'324.13	

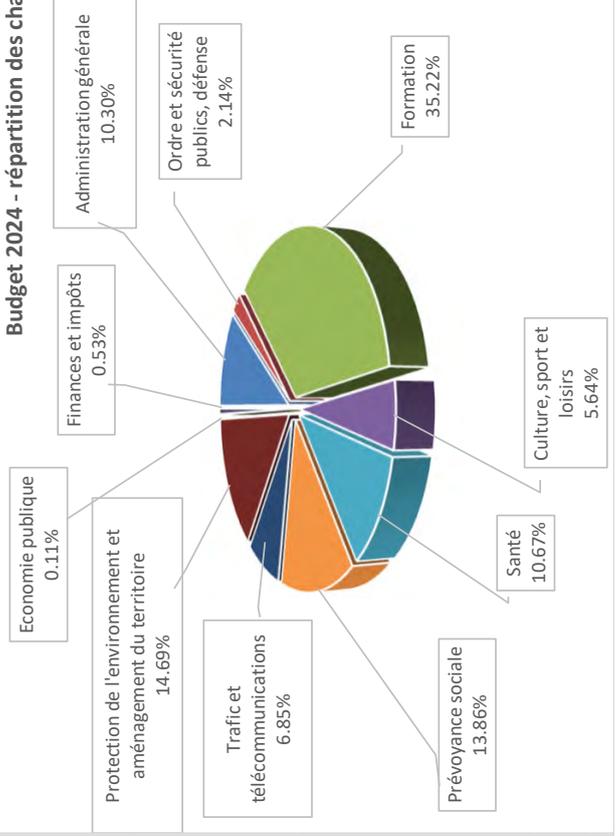
Récapitulatif du budget du compte de résultats 2025

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	1'011'829.54	69'260.00	961'766.81	69'760.00	986'014.57	91'472.60
1	Ordre et sécurité publics, défense	2'14'664.70	62'500.00	1'99'604.25	63'500.00	323'929.66	211'239.40
2	Formation	3'415'793.44	203'738.15	3'288'769.76	201'994.15	3'122'915.15	210'408.31
3	Culture, sport et loisirs	552'617.31	35'556.38	526'903.31	35'556.38	459'005.65	35'993.03
4	Santé	1'042'098.30	6'000.00	995'948.90	8'000.00	841'087.15	5'552.30
5	Prévoyance sociale	1'313'737.30	96'155.00	1'294'079.37	116'659.74	1'190'665.66	80'164.39
6	Trafic et télécommunications	621'605.40	11'381.91	639'268.31	5'661.51	714'799.63	39'167.91
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'344'552.46	1'175'954.61	1'371'715.98	1'221'310.29	1'264'635.15	1'136'755.12
8	Economie publique	7'902.00		10'252.00		7'425.15	
9	Finances et impôts	59'000.00	7'653'996.53	49'460.00	7'209'141.53	21'489.50	7'341'538.34
	Résultat		269'257.87		406'185.09	220'324.13	

Budget 2025 - répartition des charges



Budget 2024 - répartition des charges



Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE						
02	Services généraux	10'000.00		19'000.00		66'485.95	
022	Services généraux, Administration	10'000.00		19'000.00		66'485.95	
0220	Services généraux, Administration	10'000.00		19'000.00		525.00	
0220.5200.00	Logiciels	10'000.00		19'000.00		525.00	
029	Immeubles administratifs, non mentionnés ailleurs					65'960.95	
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs					65'960.95	
0290.5040.10	Bâtiment administratif : chauffage					65'960.95	
2	Formation	88'681.00	21'396.00	109'396.00	21'396.00	113'182.65	24'600.00
21	Scolarité obligatoire	88'681.00	21'396.00	109'396.00	21'396.00	113'182.65	24'600.00
217	Bâtiments scolaires	88'681.00	21'396.00	109'396.00	21'396.00	113'182.65	24'600.00
2170	Bâtiments scolaires	88'681.00	21'396.00	109'396.00	21'396.00	113'182.65	24'600.00
2170.5040.00	Ecole de Lentigny					69'466.40	
2170.5040.10	Ecole caméléon : changement de luminaires					43'716.25	
2170.5040.20	Ecole caméléon : installation de panneaux photovoltaïques						
2170.6300.00	Subventions fédérales	88'681.00		109'396.00			
2170.6310.00	Subventions cantonales		21'396.00		21'396.00		24'600.00
3	Culture, sport et loisirs	437'965.00	40'200.00	502'020.00	80'700.00	15'329.45	
34	Sport et loisirs	437'965.00	40'200.00	502'020.00	80'700.00	15'329.45	
341	Sport	243'965.00	40'200.00	304'020.00	80'700.00	15'329.45	
3410	Sport	243'965.00	40'200.00	304'020.00	80'700.00	15'329.45	
3410.5030.00	Terrain de football Lentigny - changement éclairage			135'000.00		15'329.45	
3410.5040.00	Salle polyvalente : modifications intérieures	110'000.00					
3410.5040.20	Salle polyvalente : instal. de panneaux photovoltaïques	133'965.00		169'020.00			
3410.6300.00	Subventions fédérales		40'200.00		40'200.00		
3410.6360.00	Subvention entreprises à but non lucratif				40'500.00		
342	Loisirs	194'000.00		198'000.00			
3420	Loisirs	194'000.00		198'000.00			
3420.5030.00	Aménagements des places jeux	194'000.00		198'000.00			
5	PREVOYANCE SOCIALE			800'000.00		309'932.98	
54	Famille et jeunesse			800'000.00		309'932.98	
545	Prestations aux familles			800'000.00		309'932.98	
5453	Ecole maternelle			800'000.00		309'932.98	
5453.5040.00	Ecole d'Onnens - rénovation et adaptation			800'000.00		309'932.98	
6	Trafic et télécommunications	200'000.00		321'000.00		890'573.24	
61	Circulation routière	200'000.00		321'000.00		890'573.24	
615	Routes communales	200'000.00		321'000.00		890'573.24	
6150	Routes communales	200'000.00		321'000.00		890'573.24	
6150.5010.13	LE Réfection de la route de Chaffeuru crédit d'étude			9'000.00		376.95	
6150.5010.14	LO route du Chêne - La Buchille (centre village LO)	40'000.00		300'000.00		662'510.49	

3. Coefficients et taux d'impôt

Le Conseil communal soumet à l'Assemblée communale un ajustement de la contribution immobilière, en la portant de 1 ‰ à 1.25 ‰, et une réduction du coefficient de l'impôt communal pour les personnes physiques et morales de 87.0 ‰ à 85.0 ‰ de l'impôt cantonal de base.

Historiquement, la majorité des propriétaires soumis à la contribution immobilière résidait dans la commune. Cependant avec la construction de nouveaux immeubles, de plus en plus de propriétaires vivent ailleurs. Pour ces propriétaires non-résidents, la contribution immobilière constitue une grande part de leur participation au financement des services communaux. De nombreuses autres communes ont déjà effectué des augmentations similaires. C'est pourquoi le Conseil communal vous propose une légère hausse de cette contribution pour s'adapter à cette évolution.

Pour compenser cette hausse, et même annuler son impact pour de nombreux contribuables, nous proposons simultanément une baisse du coefficient de l'impôt communal de 87.0 ‰ à 85.0 ‰. Un formulaire de simulation est disponible sur notre site internet afin que chacun puisse évaluer les effets de ces changements sur ses prochaines factures.

Auto évaluation de votre facture de contribution immobilière et d'impôts

<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Contrib. immobilière</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeurs fiscales totales des immeubles</td> <td>447 000 CHF</td> </tr> </tbody> </table>		Contrib. immobilière		Valeurs fiscales totales des immeubles	447 000 CHF	<p>Facture Contribution immobilière</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur Fiscale</th> <th>Taux</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>447'000</td> <td>1.00</td> <td>447,00</td> </tr> <tr> <td>Solde en notre faveur</td> <td>1.00</td> <td>447.00</td> </tr> </tbody> </table>	Valeur Fiscale	Taux	Total	447'000	1.00	447,00	Solde en notre faveur	1.00	447.00		
Contrib. immobilière																	
Valeurs fiscales totales des immeubles	447 000 CHF																
Valeur Fiscale	Taux	Total															
447'000	1.00	447,00															
Solde en notre faveur	1.00	447.00															
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Impôt revenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nbre de jour</td> <td>360 j</td> </tr> <tr> <td>Montant déterminant</td> <td>6 947 CHF</td> </tr> </tbody> </table>		Impôt revenu		Nbre de jour	360 j	Montant déterminant	6 947 CHF	<p>Bordereaux d'impôt 2023</p> <p>TAXATION ORDINAIRE</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Libellé</th> <th>Jours</th> <th>Déterminant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Revenu</td> <td>360</td> <td>6'947,25</td> </tr> <tr> <td>Fortune</td> <td>360</td> <td>209,6</td> </tr> </tbody> </table>	Libellé	Jours	Déterminant	Revenu	360	6'947,25	Fortune	360	209,6
Impôt revenu																	
Nbre de jour	360 j																
Montant déterminant	6 947 CHF																
Libellé	Jours	Déterminant															
Revenu	360	6'947,25															
Fortune	360	209,6															
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Impôt fortune</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nbre de jour</td> <td>360 j</td> </tr> <tr> <td>Montant déterminant</td> <td>209 CHF</td> </tr> </tbody> </table>		Impôt fortune		Nbre de jour	360 j	Montant déterminant	209 CHF										
Impôt fortune																	
Nbre de jour	360 j																
Montant déterminant	209 CHF																
<p>Situation actuelle</p> <p>FACTURE Impôt avec taux à 87 %</p> <p>Total actuel CHF 6 672,72</p>		<p>Situation proposée</p> <p>FACTURE avec modification proposée</p> <p>Total prévu TOTAL CHF 6 641,35</p> <p>DIFFERENCE -CHF 31,37</p>															

Pour toutes questions : b.oberson@labrillaz.ch 079 /706 56 19

Ces modifications entraîneront une diminution nette des recettes budgétées de CHF 54'500.00. L'augmentation des revenus liée à la contribution immobilière sera de CHF 75'000.00 et la baisse des recettes de l'impôt communal de CHF 129'500.00. Cette réduction est tout à fait supportable dans le cadre du budget communal.

Au niveau cantonal, ces ajustements nous feraient passer de la 96ème à la 80ème place sur les 126 communes du canton. Dans le district de la Sarine, la réduction du coefficient d'imposition nous permettrait de passer de la 21ème à la 20ème place sur 26 communes, sachant que 16 d'entre elles ont un taux d'imposition égal ou inférieur à 80 %.

Concernant la contribution immobilière, notre commune est actuellement parmi les 11 plus avantageuses du canton avec un taux de 1 ‰, alors que la majorité des communes se situent entre 2 et 3 ‰. À l'échelle du district, nous sommes la commune la plus avantageuse, et avec un taux porté à 1.25 ‰ nous serons en deuxième position, juste derrière Neyruz (1.2 ‰). A noter que 18 des 26 communes de notre district ont un taux supérieur ou égal à 2 ‰. Ainsi, même après cette hausse, notre commune resterait très compétitive en matière de fiscalité immobilière.

En conclusion, le Conseil communal, sur la base de ces éléments, recommande à l'Assemblée communale d'adopter les modifications suivantes :

- **Augmentation de la contribution immobilière de 1 ‰ à 1.25 ‰**
- **Réduction du coefficient de l'impôt communal pour les personnes physiques et morales de 87.0 % à 85.0 % de l'impôt cantonal de base.**



4. Budgets 2025

Le budget du compte de résultats 2025, tel que proposé présente un excédent de charges de CHF 269'257.87 sur un total de CHF 9'583'800,45.

Le bénéfice de CHF 220'324.14 réalisé en 2023 ainsi que les bénéfices des années antérieures versés au capital permettent de couvrir ce déficit sans une mise en péril des finances communales. Vous trouverez sur le site Internet de la commune le détail de ce budget.

Nous vous donnons ci-dessous les principales modifications.

Par rapport au budget 2024, le total des charges pour le budget 2025 est en augmentation de CHF 246'031.76 (+2.63%). L'augmentation des charges touche surtout les charges liées cantonales et intercommunales. Suite à un travail minutieux lors de l'élaboration de ce budget, l'augmentation des charges directement liées aux activités dans la commune ont pu être limitées au minimum. Les prévisions de recettes augmentent heureusement plus fortement (+ CHF 382'958.98, +4,29%) ce qui permet de présenter un budget avec un résultat plus équilibré que l'an passé (excédant de charges de CHF 269'257.87).

Nous vous donnons ci-après quelques explications complémentaires, classées par dicastère :

01 Législatif et exécutif (CHA -1,6%)

Légère diminution pour la 2ème année consécutive des charges prévues.

02 Services généraux (CHA +6.5%)

Réfection du toit de la cabane forestière à l'entrée de la forêt de la Buchille à Lovens (CHF 25'500.00) et frais de rénovation des locaux de l'école de Lovens en vue du déménagement du conseil communal afin de libérer de l'espace nécessaire pour l'accueil extrascolaire à Lentigny (CHF 23'500.00).

21 Scolarité obligatoire (CHA +3.2%)

Augmentation des charges liées à la participation aux dépenses cantonales pour les écoles primaires I et II de CHF 36'870.30 (+ 4.2%) ainsi que de notre participation à l'école secondaire de CHF 34'743.00 (+ 4%). Augmentation des frais de transport scolaire de CHF 21'452.00 (+12,2%) due à l'évolution de l'indice ASTAG ainsi que de l'augmentation du nombre d'élèves.



22 Ecoles spécialisées (CHA +10.5%)

Augmentation de CHF 31'709.80 pour l'aide aux institutions spécialisées.

34 Sport et loisirs (CHA +4,9 %)

Augmentation de CHF 13'550.00 pour les frais d'entretien de la salle polyvalente due au changement de l'éclairage de secours.

41 Hôpitaux, établissements médico-sociaux (CHA +2 %)

Contrairement à l'année passée, ces charges liées cantonales n'augmentent que modérément pour 2025.

42 Soins ambulatoires (CHA +11.8%)

Augmentation de CHF 34'047.45 des charges liées cantonales concernant les soins ambulatoires (participation aux indemnités forfaitaires ainsi qu'à l'aide et les soins à domicile).

52 Invalidité (CHA +6.7%)

Augmentation de CHF 40'501.75 des charges liées cantonales concernant les aides aux institutions spécialisées pour personnes handicapées.

**54 Famille et jeunesse (CHA -5.2%
REV -16,8%)**

Augmentation prévue des subventions accordées aux parents pour les enfants placés en crèches (+ CHF 25'000.00) et l'accueil familial de jour (+ CHF 2'000.00). Diminution du traitement du personnel (- CHF 20'060.00) et de la participation des parents (- CHF 20'000.00) due à la baisse de la fréquentation de l'école maternelle.

57 Aide sociale et domaine de l'asile (CHA -1.7%)

Pour la 2ème année consécutive diminution des charges pour l'aide sociale due à une baisse générale des demandes d'aides consécutive à un taux de chômage bas.

61 Circulation routière (CHA -6.5%)

Diminution des frais d'éclairage public due aux nouveaux luminaires LED et à une baisse annoncée du prix de l'électricité. Diminution de l'amortissement car selon MCH2 l'amortissement ne commence que lorsque l'investissement est terminé (chantier Chêne-Buchille).

62 Transports publics (CHA +13,5%)

Augmentation de CHF 8'338.00 pour notre participation aux dépenses pour le trafic régional.

72 Traitement des eaux usées

Augmentation de CHF 26'200.00 pour les frais d'honoraires dus principalement aux travaux de mise en séparatif prévus pour la route des Fruitières à Lentigny et divers honoraires de conseils externes.

Diminution de CHF 42'932.00 des recettes de la taxe de base. Cette diminution est consécutive au nouveau règlement voté en assemble communale le 12 décembre 2022 et à la volonté du conseil communal de garder un tarif minimum afin de diminuer les réserves existantes.

79 Aménagement du territoire (CHA +22,7%)

Augmentation des honoraires des urbanistes et géomètres concernant l'étude pour le nouveau PAL (+ CHF 12'000.00) ainsi que de la nouvelle contribution à l'association régionale de la Sarine ARS (+ CHF 15'000.00).

**91 Impôts (REV +7.2 %)**

Selon les chiffres fournis par le service cantonal des contributions (base de calcul année 2022), l'impôt des personnes physiques devrait à nouveau progresser pour 2025 et cela malgré la baisse du coefficient d'impôt proposée de 87.0 % à 85.0 %. Pour l'impôt sur le revenu des personnes physique (PP), les prévisions nous donnent une augmentation de CHF 300'000.00 (+5.8%) et de CHF 35'000.00 pour l'impôt sur la fortune (+19.4%).

Cependant pour les personnes morales (PM), une baisse de CHF 7'500.00 (-12,1%) est prévue pour l'impôt sur le bénéfice. Ces recettes restent néanmoins très modestes en comparaison aux communes voisines.

Concernant les impôts « irréguliers » (prestations en capital, gains immobiliers et mutations), nous avons effectué comme les années précédentes une moyenne pondérée sur les dernières années. Cela nous permet de garder un budget réaliste sur ces impôts qui selon les projections de l'année 2024 représentent tout de même des recettes pour plus de CHF 540'000.00.

Pour 2025, nous avons budgété un montant de CHF 467'000.00 (Prest. Capital = CHF 137'000.00, GI = CHF 170'000.00 et impôts sur les mutations = CHF 160'000.00).

93 Péréquation financière intercommunale (REV -7,5%)

Les montants totaux de la péréquation pour 2025 au niveau cantonal vont progresser globalement de 2.34 %. Fixés par rapport au total cantonal des impôts de la dernière période connue (2022).



Mais comme notre commune a progressé de manière significative au niveau des indicateurs cantonaux entre 2024 et 2025, ces ressources sont en diminution de CHF 34'002.00 (CHF 215.25/hab. en 2024 contre CHF 191.68/hab. pour 2025).

Au budget du compte des investissements 2025 deux objets vous seront soumis au vote lors de l'assemblée du 9 décembre. Ils sont présentés dans les pages suivantes.

Le conseil communal invite l'Assemblée communale à approuver les budgets des comptes de résultats et des investissements 2025.

4.2. Adduction d'eau potable : installation d'un système ultraviolets aux sources de Maison-Rouge

La station de pompage (STAP) de Maison-Rouge, située sur la commune d'Avry, permet de pomper l'eau des sources de La Brillaz vers le réservoir de l'AESO à La Perreire. L'eau de ces sources est actuellement traitée par une installation ultraviolette (UV) située dans le réservoir de La Perreire. Cette installation UV, assez ancienne, ne correspond plus aux normes techniques actuelles. De plus, elle traitait également les sources de Prez qui sont désormais hors service. Il a donc été décidé, en accord entre la commune de La Brillaz et l'AESO, d'installer un système UV dédié uniquement aux sources alimentant la STAP de Maison-Rouge. Le système UV de La Perreire sera quant à lui mis hors service dans le futur.

Le coût de cet investissement est composé comme suit

Montant de l'installation	CHF 42'000 HT
Divers ~20%	CHF 8'000 HT
Total	CHF 50'000 HT

Le financement se fera par la trésorerie communale. L'amortissement de 3 % se monte à CHF 1'500.00 soit une charge annuelle supplémentaire sur le compte de résultats dès l'année qui suit la fin des travaux.

Le conseil communal propose à l'Assemblée communale d'accepter le crédit d'investissement pour l'installation d'un système UV aux sources de Maison-Rouge, pour un montant de CHF 50'000.00 HT.

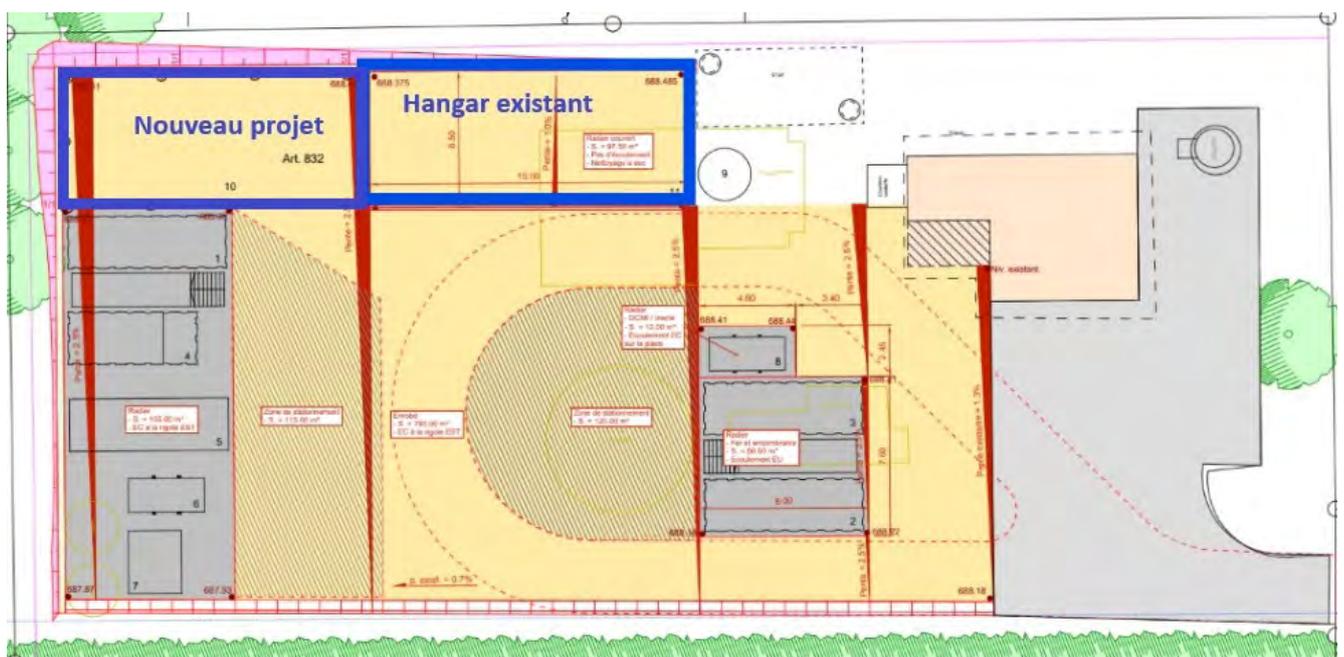
4.3. Déchetterie de Lentigny : couverture de la place attenante au hangar

Depuis plusieurs années la déchetterie de Lentigny manque d'espace de rangement. Une place importante est utilisée par l'édilité pour le stockage des machines. Comme aucune autre solution à moyen terme n'est prévue pour l'édilité, le conseil communal souhaite mettre à disposition de la déchetterie de Lentigny la place nécessaire à son bon fonctionnement.

Après avoir étudié différentes options, la solution retenue est de prolonger le toit du hangar existant pour couvrir l'espace adjacent. Les fondations étant déjà en place, la nouvelle charpente sera posée sur les pieux existants. Cela permettra d'aligner le toit aux mêmes hauteur et pente que celui du hangar existant.

Le coût estimé de cette transformation est de CHF 60'346.50 TTC. Le financement est prévu par la trésorerie communale, avec un taux d'amortissement de 3 %.

Le conseil communal propose à l'Assemblée communale d'approuver un crédit d'investissement de CHF 60'346.50 TTC pour couvrir la place à côté du hangar de la déchetterie de Lentigny.



5. Modifications des statuts de l'Association du CO de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

La commune de La Brillaz est membre de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL), qui a pour but de « permettre aux communes de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français d'accomplir leurs tâches légales dans le domaine de l'école du cycle d'orientation ».

Lors de son assemblée des délégués du 2 mai 2024, l'association, par son comité de direction, a présenté les modifications statutaires ci-après, qui sont actuellement soumises aux législatifs communaux des communes membres. Celles-ci concernent la composition du Comité de direction (art. 16 des statuts) et la limite d'endettement (art. 39 des statuts).

Modification de la composition du comité de direction (art. 16) : Il s'agit ici d'augmenter la composition du comité de direction de 10 à 11 membres. En effet, le CO de Givisiez étant en construction et chaque commune siège disposant d'un représentant au comité de direction, Givisiez a le droit d'y siéger et il y a lieu de régler cette formalité en mentionnant ladite commune dans cet article. L'assemblée des délégués a accepté cette modification à l'unanimité et le Conseil communal de La Brillaz s'était également positionné en faveur de celle-ci.

Augmentation de la limite d'endettement (art. 39) : avec les différents projets de l'associations, (not. construction du CO de Givisiez et assainissement du CO de Marly), il appert que la limite d'endettement sera prochainement atteinte. Pour pouvoir réaliser les projets entamés et se garantir une marge de manœuvre pour les objets courants, tout en prenant en compte l'augmentation actuelle des coûts de construction, il y a lieu d'augmenter la limite d'endettement de 100 millions à 150 millions de francs. A noter que l'augmentation de la limite d'endettement ne constitue en aucun cas un « chèque en blanc » et que les projets d'envergure seront soumis aux communes puis au référendum financier. L'assemblée des délégués a accepté cette modification à une large majorité et le Conseil communal de La Brillaz s'était positionné en faveur de cette modification.

Afin de définir l'entrée en vigueur des modifications susmentionnées avec certitude et de déterminer avec exactitude le soutien apporté à chaque modification, l'Assemblée communale est invitée à se prononcer sur les deux modifications susmentionnées en deux objets séparés.



6. Adduction d'eau potable - Adhésion / Affiliation au Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)

L'Association intercommunale pour l'alimentation en Eau de Sarine-Ouest (AESO), qui regroupe plusieurs communes (Avry, La Brillaz, Prez, Cottens, Neyruz), désire officialiser sa relation avec le Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN).

Actuellement, l'AESO dépend du CEFREN pour près de 43 % de son approvisionnement en eau potable. Cependant, la relation avec le CEFREN n'est pas formalisée.

Deux solutions ont été analysées :

1. Statut de client du CEFREN : L'AESO peut formaliser son rôle de client via un contrat de fourniture sur 10 ans. Cette option présente un coût total annuel de CHF 236'600 pour l'achat d'eau. Le droit d'eau ne serait pas garanti à la fin du contrat.

2. Adhésion de la commune au CEFREN : Les communes membres de l'AESO pourraient rejoindre le CEFREN car une association ne peut pas rejoindre le CEFREN. L'adhésion des communes coûterait CHF 2 millions en contributions d'entrée et les charges annuelles coûteraient CHF 199'100.00. Le droit d'eau serait sécurisé et une évolution serait possible.

Cependant, l'AESO conserverait son rôle de gestionnaire de l'approvisionnement pour les deux solutions.

Conclusion

- Adhésion au CEFREN : garantit la représentation des communes dans les organes de décision et assure un approvisionnement stable à long terme, malgré des coûts initiaux élevés.
- Statut de client : évite la contribution d'entrée mais l'absence de représentation et de garantie de renouvellement du contrat pourrait poser problème à long terme.

Persuadé que la sécurisation de notre alimentation en eau est primordiale pour notre commune, le conseil communal vous invite à approuver l'adhésion de notre commune au CEFREN.

L'adhésion au CEFREN se fait par l'acceptation des statuts du CEFREN qui sont disponibles à l'administration communale ou sur le site web www.labrillaz.ch.

Le Conseil communal

	<p>Oberson Bernard</p> <p>Syndic</p>	<p>Présidence du conseil communal et des assemblées communales, Relations publiques, Communication, Finances, Gestion des déchets, Militaire, Protection civile, ORCOC</p>
	<p>Chammartin Auer Christine</p> <p>Vice-syndique</p>	<p>Administration, Personnel, Bâtiments communaux, Parcs publics</p>
	<p>Chappuis Thomas</p> <p>Conseiller communal</p>	<p>Adduction d'eau, AESO, Evacuation des eaux, STEP, AESC, Correction des eaux et endiguement</p>
	<p>Jordan Yvan</p> <p>Conseiller communal</p>	<p>Aménagement du territoire, Constructions, Energie, Police du feu, Nouvelle mensuration</p>
	<p>Krattinger Alexandre</p> <p>Conseiller communal</p>	<p>Routes, Mobilité, Agriculture, Forêts, Parchets communaux, Protection de la nature</p>
	<p>Menétréy Lucie</p> <p>Conseillère communale</p>	<p>Cercle scolaire, Cycle d'orientation, SLPPI, AES, BRA, Ecole maternelle, Petite enfance, Cimetières</p>
	<p>Rey Michel</p> <p>Conseiller communal</p>	<p>Affaires sociales, Santé, Prévoyance sociale, Naturalisations, Culture, Conservatoire, Justice et Police, Service du feu</p>

Jubilés 2024

90 ans

Durant l'année 2024, nous avons visité et félicité 4 nonagénaires de notre commune. Ce sont Mesdames Isabelle Bulliard et Noëlla Schneider de Lentigny ainsi que Messieurs † Bernard Maudry et Hansruedi Küffer également domiciliés à Lentigny.

80 ans

Cette même année, le conseil communal a eu l'honneur d'adresser ses félicitations et ses meilleurs vœux à 15 citoyennes et citoyens pour leur 80ème anniversaire. Ce sont Mesdames et Messieurs

Yvette Kähr, Lentigny
Cécile Mettraux, Lentigny
Marie Léonie Morel, Lentigny
Nicole Rossier, Lentigny
Colette Telley, Lovens
Marina Gabard, Onnens
Marguerite Waeber, Onnens
Jeanne-Marie Zamofing, Onnens

Yvan Chappuis, Lentigny
Diego D'Agostino, Lentigny
Francesco Matera, Lentigny
Christian Mugny, Lentigny
Jean Pierre Papaux, Lentigny
Marcel Barras, Onnens
Peter Wyss, Onnens

Nous souhaitons à toutes et tous ces fringants jubilaires nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour les prochaines années et nous espérons qu'ils pourront fêter encore de nombreux anniversaires entourés de leur famille et amis.

Fermeture de l'administration communale

Le conseil communal vous prie de prendre note des dates suivantes auxquelles l'administration communale sera fermée :

Du vendredi 20 décembre 2024 à 11h00 au lundi 6 janvier 2025 à 9h00.



Le conseil communal et le personnel de la commune de La Brillaz vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël ainsi que leurs vœux les meilleurs pour l'année 2025.

Bienvenue...

Mme Tamara Glanzmann a été engagée le 15 août 2024 en tant que collaboratrice administrative de la commune de La Brillaz.

Après avoir terminé son CFC d'employée de commerce à l'Etat de Fribourg, elle met maintenant ses compétences au service de la commune.

Le conseil communal lui souhaite la bienvenue et plein succès dans ses nouvelles tâches.



M. Johann Delley a été engagé le 1er juillet 2024 en tant qu'employé de l'édilité à la commune de La Brillaz.

Après une formation d'assistant du commerce du détail, M. Delley s'est reconverti dans le domaine du service de l'édilité. Il a déjà eu l'occasion d'effectuer des remplacements au sein de la commune de La Brillaz en 2018 et 2019.

Le conseil communal lui souhaite la bienvenue et plein succès dans ses nouvelles tâches.



Bon vent...

Mme Franca Millasson est entrée au service de la commune de La Brillaz le 1^{er} août 2023 en tant que collaboratrice administrative.

Sa collaboration avec la commune s'est terminée le 26 avril 2024.

Le conseil communal la remercie du travail accompli et lui souhaite plein succès dans son avenir professionnel.

Rapports sur investissements

Décomptes finaux

Création d'un trop plein aux sources de Lovens

Le montant total utilisé se chiffre à CHF 32'092.50. Il est inférieur au crédit d'investissement accordé par l'Assemblée communale.

Lors de l'assemblée communale du 8 mai 2023, elle avait accepté l'investissement pour l'amélioration des sources de Lovens, pour le montant de CHF 34'000.00.



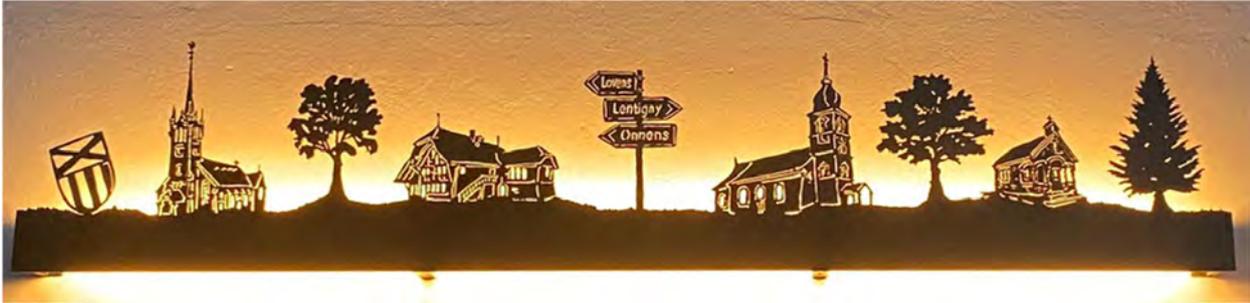
Mise en conformité, amélioration et mise à jour de la gestion de l'autocontrôle du réseau d'eau potable

Le montant total utilisé se chiffre à CHF 108'211.95 HT. Il est inférieur au crédit d'investissement accordé par l'Assemblée communale.

Lors de l'assemblée communale du 8 mai 2023, celle-ci avait accepté l'investissement pour la mise en conformité du réseau d'eau potable, pour un montant de CHF 120'000.00 HT. Ces travaux nous ont permis de mettre nos installations d'eau potable en conformité selon les recommandations des services cantonaux, tout en réalisant quelques améliorations. Voici les principaux changements :

- Le puits de Lentigny a été équipé d'un turbidimètre pour superviser la teneur en particules suspendues dans l'eau. Un variateur de fréquence permettra de gérer l'enclenchement et le déclenchement des pompes. De plus, l'achat d'une génératrice nous garantira une exploitation sécurisée de cette installation.
- Notre système d'autocontrôle a été actualisé afin de respecter la nouvelle norme W12.
- Une barrière visant à limiter l'accès aux sources de Maison Rouge a été installée. De plus, nous avons changé un couvercle de chambre qui était fendu.
- Une surveillance à distance de notre station de suppression de Lentigny a été intégrée dans notre système de gestion.

Le service des eaux doit continuellement surveiller et maintenir à jour son réseau d'eau potable, en fonction de normes en constante évolution, afin de garantir une eau de qualité à chaque habitation de notre commune. Grâce à cet investissement et au soutien des citoyens, nous avons franchi une étape importante. Merci de votre confiance.



La station de pompage du Sécheron à Lentigny, vestige d'une époque révolue, fut autrefois un pilier essentiel de l'approvisionnement en eau du village. Désormais, bien que l'exploitation de cette installation ait cessé depuis de nombreuses années, notamment en raison de la réglementation des zones de protection, ses eaux continuent d'être mises à disposition des agriculteurs et de ceux qui en ont besoin.

Lors des récents travaux de rénovation visant à aménager un local destiné aux services des eaux pour le stockage de matériel, nous avons saisi l'occasion pour magnifier cet espace avec une splendide poya, dans l'espoir qu'elle enrichisse la beauté de notre commune.



Comme le dit si bien un vieux proverbe : "L'eau est la vie, et celui qui l'honore en récolte les fruits". Que cette œuvre embellisse non seulement les lieux, mais aussi le cœur de ceux qui y passeront.

Le Service des Eaux 😊



Bonne balade et merci de respecter la campagne!



✓ Ramasser les crottes de chien

L'herbe et le foin souillés mettent en danger la santé du bétail.



✓ Tenir son chien en laisse

Pour éviter de déranger les troupeaux et prévenir les accidents.

✓ Ne pas déranger ou effrayer les troupeaux

Les vaches protègent leurs veaux. Gardez vos distances et restez calmes !



✓ Respecter les clôtures et refermer les barrières

Pour empêcher les animaux de s'échapper et éviter qu'ils se trouvent sur la chaussée.

✓ Ne pas jeter ses déchets dans la nature

Les détritiques dans les fourrages rendent malade le bétail. Les canettes déchiquetées par les machines sont dangereuses pour nos animaux.



✓ Ne pas se parquer n'importe où

Pour ne pas gêner le passage des machines agricoles et ne pas endommager les cultures.

✓ Respecter le trafic agricole

Pour prévenir les accidents, laissez passer les machines agricoles en vous mettant au bord du chemin!

✓ Ne pas fouler les prés et les champs

Ni à pied, ni à cheval, ni à vélo, pour ne pas nuire aux récoltes et pour préserver la biodiversité.

✓ Ne pas cueillir les fruits et les légumes

Merci de respecter les récoltes et le travail des familles paysannes.

Vente de sapins de Noël



Comme en 2023 la vente de sapins de Noël se fera cette année sur réservation.

La distribution aura lieu comme d'habitude lors du marché de Noël le samedi 14 décembre devant la salle polyvalente de Lentigny de 9h à 11h30.

Pour commander votre sapin, merci de retourner le bulletin ci-dessous en indiquant le nombre de sapins désirés selon les grandeurs proposées.

Par courrier au secrétariat communal, route d'Onnens 11, 1745 Lentigny

Ou par mail : commune@labrillaz.ch

Délai de commande : vendredi 6 décembre 2024

Bulletin de commande - sapins de Noël 2024

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Nombre et grandeur :

..... 60-80 cm (prix 10 CHF)

..... 160 - 180 CM (prix 15 CHF)

..... 100 - 120 cm (prix 10 CHF)

..... 220 - 250 CM (prix 20 CHF)



L'Union des sociétés de La Brillaz

Marché artisanal DE NOËL

14 décembre 2024 dès 10:30

Salle polyvalente de Lentigny

Artisanat de la région jusqu'à 16:00

- **Restauration**
- **11:00 Prestation de L-Danse**
- **Dès 13:00 animation pour les enfants**
- **14:00 Présence de St-Nicolas**
- **Dès 17:00 Raclette**
- **Bar jusqu'à tard dans la nuit**



LES FENÊTRES DE L'AVENT S'ILLUMINENT A LA BRILLAZ

Habillez-vous chaudement et venez partager un moment convivial.

N'oubliez pas de prendre vos tasses!

Famille Hayoz
Rte de l'Ecole 41
Onnens
17h30-19h30

1

Familles Gachet, Magnin, Vitali
Pra Chevalley 16 Lentigny
17h30-19h30

2

Commune de la Brillaz
Au Sécheron 25 Lentigny
18h00-20h00

3

Erine et Alicia Roulin
Les Fruitières 4
Lentigny
18h30-20h30

4

Famille Menétrey
La Fin Derrey 3
Onnens
18h30-20h30

5

Familles Blaser et Ramel
Rte de la Poste 32
Lentigny
18h00-20h00

6



7

8

Au café au lait
Rte de Moilles 6
Onnens
17h30-19h30

9

Bernard et Francine Curty
En Meinoud 33 Lentigny
18h00-20h00

10

Famille Thomet-Kenfack
Rte du Chêne 31b Lovens
18h30-20h30

11

12

Ski Club au Caveau
Rte de la Perrière 10
Lovens
18h00-20h00

13

14



Famille Pillonel Kalbermatten
Rte des Moilles 7 Onnens
18h00-20h00

15

16

Choeur-mixte St-André
Eglise d'Onnens
18h00-20h00

17

PPE du Tilleul
Rte de Chaffeuru 14
Lentigny
18h30-20h30

18

Ecole 1901
Lentigny
17h30-18h30

19

Jeunesse de Lentigny
Bâtiment communal
Lentigny
18h30-20h30

20

Jeunesse d'Onnens
Au local
Rte du Tilleul Lovens
18h30-20h30

21

Famille Scherly
La Fin-d'Amont 5 Onnens
18h00-20h00

22

Familles Curty, Rochat, Yerly
La Buchille 10 Lovens
19h00-20h30

23

JOYEUX NOËL

24



PRESSE

2024

FRIBOURG

18ANS

OFFRE

EXPLOREZ, DÉCOUVREZ, INFORMEZ-VOUS

EXPLOREZ, DÉCOUVREZ, INFORMEZ-VOUS

TU AS 18 ANS en 2024[?]

TU HABITES LE CANTON de Fribourg[?]



L'ÉTAT T'OFFRE
un abonnement
À UN JOURNAL

POUR T'INSCRIRE,



C'EST PAR ICI !

www.fr.ch/abo



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

TRÉSOR DES ARCHIVES COMMUNALES

Correction de la route communale Onnens - Cottens

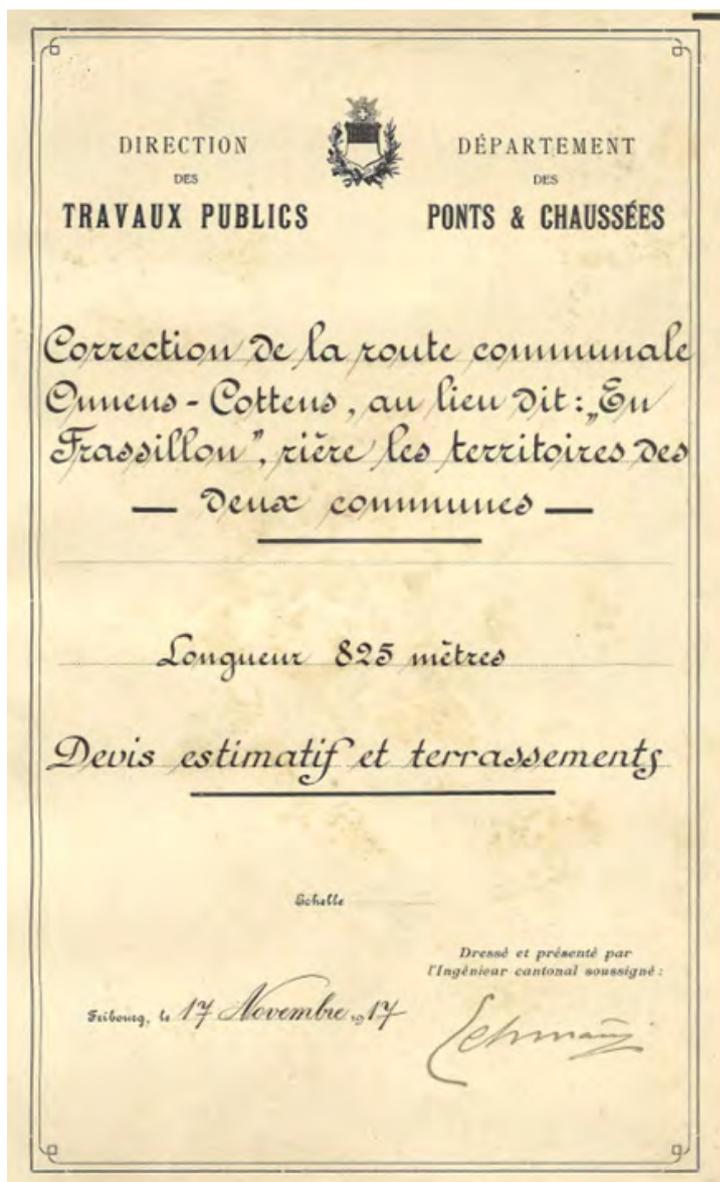
Voici un magnifique document tiré des archives communales. Il concerne l'aménagement de la route entre Onnens et Cottens en 1917.

Le devis estimatif pour l'ensemble des travaux était estimé à CHF 34'000.00 pour une longueur totale de 825 m soit un prix au mètre de CHF 41.21.

Une expropriation avait été nécessaire sur une surface de 150m² au prix de CHF 1.20 le m². Le reste des emprises étant sur du terrain communal (Onnens et Cottens). Les imprévus étaient déjà budgétés à 10 %.

A noter la qualité du document rédigé par l'ingénieur cantonal M. Lehmann, parfaitement lisible et parfaitement conservé après 107 ans.

Bonne lecture.



- TYPE DE CHAUSSÉE -

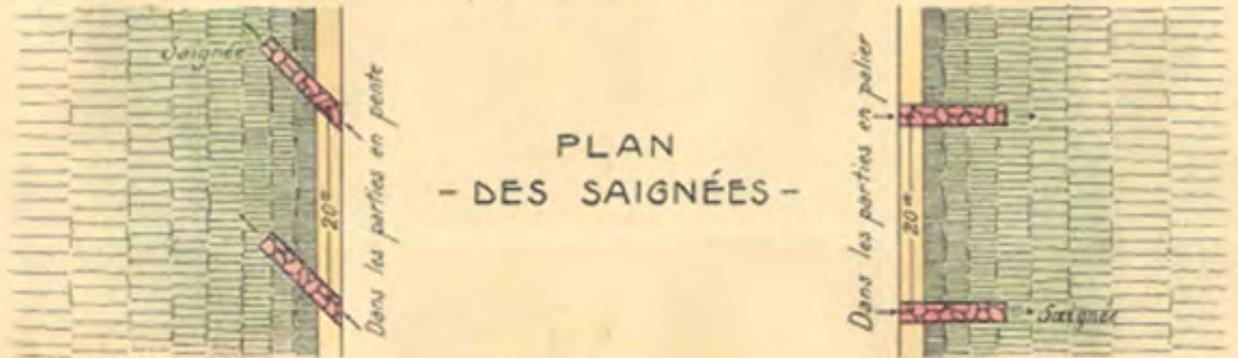
- Empierrement-gravelage, terre-plein, plantations et bornage

- EN REMBLAI -



Le sable sera répandu en deux couches : la 1^{re} de 2 à 3^{cm} sur les cailloux et la 2^{de} de 2^{cm} sur le gravier.
 Le sable sera paillé au mètre cube avant l'emploi.

PLAN
- DES SAIGNÉES -



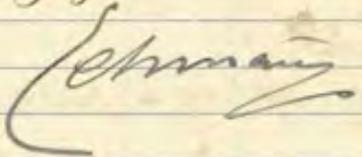
- EN DÉBLAI -



Correction de la route communale Onnens-
Lottens, au lieu dit : „ En Frassillon „ rière
des territoires des deux communes.

Devis estimatif

N ^o d'ordre	Désignation des ouvrages	Quantités	Prix d'unité		SOMMES			
					Partielles		Totales	
			FR.	CT.	FRANCS	CTS.	FRANCS	CTS.
I Expropriations*								
	Article 442. Yerly Joseph, Josephine, Angèle feu André m. carrés	150	1	20			120	-
	Le prix de frs 1.20 par m. carré comprend l'indemnité par abatage prématuré de jeunes bois.							
II Terrassements								
	Déblais de toute nature, roc dur excepté m. cubes	5170	2	00	10340	-		
	Plus-value pour déblais éventuels dans le roc dur m. cubes	600	3	00	1200	-		
							12140	-
III Chaussée								
	Chaussée en remblai de 11.50 m de largeur sur 0.40 m d'épaisseur (cube au m. carré 1.200) m. carrés	440	20	-	8800	-		
	Chaussée en déblai de 5.00 m de largeur sur 0.30 m d'épaisseur (cube au m. carré 1.500) m. carrés	196	17	-	3332	-		
	Gravillage de la route actuelle, entre piq. 1-3 et 29-31 sur une épaisseur de 0.15 m m. carrés	736						
	Autres gravillages éventuels	200						
	Total	936	1	50	1404	-		
IV Travaux d'art								
	Tuyaux en ciment de 0.30 de vide, au piq. 6+10 m m. carrés	12						
	Mêmes tuyaux pour autres canalisations éventuelles m. carrés	15						
		27	8	00	216	-		
	* L'article 442 est seul porté au devis, car toutes les autres parcelles touchées sont la propriété des communes d'Onnens et Lottens.							
	A reporter				216	-	25856	-

N ^o d'ordre	Désignation des ouvrages	Quantités	Prix d'unité		SOMMES			
					Partielles		Totales	
			FR.	CT.	FRANCS	CTS.	FRANCS	CTS.
	<i>Suite des Travaux d'art. Report</i>				216	-	25856	-
	<i>Têtes en ciment pour tuyaux de 0.30</i>	<i>pièces</i>	2	10 co	20	-		
							236	-
V	Divers							
	<i>a. Assainissements éventuels</i>	<i>m³</i>	100	2 50	250	-		
	<i>b. Rétablissement de conduites coupées, en tuy. de fer étiré</i>	<i>m. cts</i>	30	5 50	165	-		
	<i>c. Bordures</i>	<i>m. courts</i>	390	4 00	1560	-		
	<i>d. Garde-corps</i>		810	2 00	1620	-		
	<i>e. Plantation de haies vives</i>		810	1 00	810	-		
	<i>f. Bornes taillées</i>	<i>pièces</i>	42	4 co	168	-		
	<i>g. Lever de plan</i>	<i>m. courts</i>	825	0 35	288	75.		
							4261	75.
VI	Imprévu et surveillance	<i>environ</i>		<i>1/10</i>			3046	25.
							Total francs	34000.-
	<i>Le prix de revient par m. courant de route corrigée sera de 41 frs 21</i>							
	<i>Fribourg, le 17. Novembre 1917</i>							
	<i>L'Ingénieur cantonal,</i>							
								

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2025 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

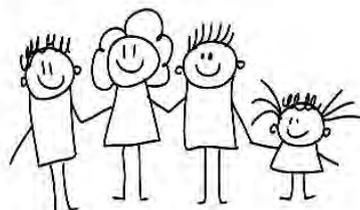
District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Autigny	Halle polyvalente Rte de Chénens 12 salle annexe	Le 3^{ème} mercredi du mois, l'après-midi		
		15 janvier	19 février	19 mars
		16 avril	21 mai	18 juin
		pas de consultation	20 août	17 septembre
		15 octobre	19 novembre	17 décembre
Avry	Centre de puériculture Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
Belfaux	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée	Le 2^{ème} jeudi du mois, l'après-midi		
		9 janvier	13 février	13 mars
		10 avril	8 mai	12 juin
		10 juillet	21 août (3 ^{ème})	11 septembre
		9 octobre	13 novembre	11 décembre
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	Le 1^{er} lundi du mois, le matin		
		6 janvier	3 février	10 mars (2 ^{ème})
		7 avril	5 mai	2 juin
		7 juillet	4 août	1 ^{er} septembre
		6 octobre	3 novembre	1 ^{er} décembre
Le Mouret	Rte d'Oberried 6 Salle de logopédie Sous la Halle de gym	Le 4^{ème} lundi du mois, l'après-midi		
		27 janvier	24 février	24 mars
		28 avril	26 mai	23 juin
		28 juillet	25 août	22 septembre
		27 octobre	24 novembre	22 décembre

**Centre de puériculture
de Sarine-Campagne**

Avry-Bourg 2
1754 Avry
rez-de-chaussée



Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

Puériculture et consultations parents-enfants

Ateliers-échanges petite enfance

Janvier à juin

2025

Gratuit | Enfants bienvenus | Inscription obligatoire

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Thèmes | 1^{er} semestre 2025

Joie, frustration, peur & colère

Comment accompagner mon enfant au quotidien.
En collaboration avec Education Familiale.

Pour parents et enfants de 1 à 4 ans

Initiation au massage de bébé

Découvrons des mouvements qui mènent à la détente et qui renforcent le lien d'attachement. (Amener deux linges de bain)

En collaboration avec une instrutrice en massage bébé.

Pour parents et bébés de 0 à 1 an

Yoga parent-enfant

Postures vitalisantes, détente profonde et respirations calmantes... les outils pour le bien-être de toute la famille.

En collaboration avec YOGA So-Ham

Pour parents et enfants de 2 à 4 ans

Intimité et propreté

Découverte de son corps et apprentissage de la propreté.

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

1-2-3... Ecole!

Comment aider mon enfant à préparer son entrée en 1H?

En collaboration avec EcolePlus

Pour parents et enfants de 3 à 4 ans

C'est grave Docteur?

Que faire et comment réagir quand mon enfant est malade ou blessé?

En collaboration avec des pédiatres de PediaBulle

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

Lieux et dates

Centre de puériculture de la Gruyère Rue de la Sionge 67 1630 Bulle	Centre de puériculture de la Sarine-Campagne Avry-Bourg 2 1754 Avry	Centre de puériculture de la Broye Rue St-Laurent 5 1470 Estavayer
JANVIER		
Jeudi 9 De 9h30 à 11h	Mercredi 15 De 9h30 à 11h	Vendredi 17 De 9h30 à 11h
FÉVRIER		
Vendredi 7 De 9h30 à 11h	Mardi 4 De 9h30 à 11h	Mercredi 5 De 9h30 à 11h
MARS		
Mardi 18 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h	Lundi 24 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h	Jeudi 13 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h
AVRIL		
Mardi 1 De 9h30 à 11h	Vendredi 4 De 9h30 à 11h	Mercredi 2 De 9h30 à 11h
MAI		
Mercredi 14 De 9h30 à 11h	Jeudi 15 De 9h30 à 11h	Lundi 26 De 9h30 à 11h
JUIN		
Lundi 16 De 9h30 à 11h	Vendredi 13 De 9h30 à 11h	Mardi 24 De 9h30 à 11h



Permanence petite-enfance à l'Espace Famille à Bulle (Rte de la Pâla 137a).

Les 14.01.25 / 11.02.25 / 11.3.25 / 8.4.25 / 13.5.25 / 10.6.25

Nos ateliers-échanges sont un lieu de rencontre entre parents et sont co-animés par des infirmières-puéricultrices et des experts du domaine.

puericulture@croix-rouge-fr.ch
026 347 38 83

BIENVENUE À LA CRÈCHE LES P'TITS GAMINS À ONNENS

Pour qu'un rêve se réalise il faut tout d'abord une idée, puis il faut y croire et en parler pour que d'autres y croient aussi. Ensuite, il faut un peu de chance, comme pour tout projet et enfin il faut de la confiance. Cette confiance qui nous a été donnée par les autorités communales tout d'abord, puis par l'assemblée communale, donc par vous citoyennes et citoyens de la Brillaz en ce soir du 10 octobre 2022. Le crédit alors accordé par vos votes pour la rénovation du bâtiment communal d'Onnens, qui est aujourd'hui loué à la Crèche les P'tits Gamins a été décisif. C'était le début de la concrétisation du projet et le travail ne faisait que commencer pour le personnel de la crèche, sa direction et son comité, ainsi que pour les actrices et acteurs importantes et importants qu'étaient l'architecte, les artisans et les personnes en charge du dossier au niveau communal.

Rénover un bâtiment pour y installer une crèche est un défi de taille qui ne peut se réaliser qu'en alliant les compétences des différents métiers.

Un merci particulier à l'architecte Monsieur Knopf qui a retenu avec attention les besoins essentiels émis par la directrice et le personnel et qui a dû parfois résoudre ce qui semblait impossible afin de respecter scrupuleusement toutes les normes nécessaires, l'équation était complexe.

En effet, il ne faut perdre aucun mètre carré pour le bien des enfants, il faut penser à chaque hauteur de lavabo en fonction des âges, à chaque poignée de porte plus élevée que la moyenne pour assurer leur sécurité.

Il faut tout simplement s'immerger dans un autre monde, celui des jeunes enfants et construire précisément pour elles et eux. Il faut également penser d'une part à la santé des employées et des employés qui effectuent certaines tâches répétitives et parfois conséquentes pour le dos et d'autre part à l'adaptation optimale des locaux afin que les gestes quotidiens soient fluides et sans contrainte.

Il faut enfin également penser aux parents et à leurs besoins en matière d'accueil, de bien-être aussi dans ces moments importants que sont les aurevoirs du matin et les retrouvailles du soir mais aussi durant l'accueil journalier dans des locaux parfaitement adéquats.





Et voilà que depuis le 12 août dernier la crèche vit à Onnens ! Elle s'est installée dans ces magnifiques nouveaux locaux et a pris ses marques dans cette nouvelle étape de son développement. Le nombre d'enfants accueillis a augmenté, le personnel s'est enrichi de nouvelles personnes et de leurs précieuses compétences, les enfants se sont installés dans ce nouveau cadre et l'ont rempli de leur joie, de leurs rires et de leurs sourires !

Pour vous remercier de votre soutien, nous souhaitons vivement vous inviter chaleureusement à venir visiter les locaux qui sont aujourd'hui devenus un magnifique lieu d'épanouissement, d'échange et de vie pour les enfants de la commune et de la région. **Les portes de la crèche les P'tits Gamins seront ouvertes pour vous le samedi 30 novembre lors de l'inauguration officielle des locaux.**

N'hésitez pas et venez nous rendre visite, ce sera un honneur et un plaisir de vous y accueillir !

Au nom du personnel, de la direction et du comité de la crèche
Sophie Hoehn



Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
 Mercredi 15h-19h30
 Jeudi 15h-18h
 Vendredi 15h-18h
 Samedi 9h-12h

8 documents
 pour un prêt
 de 1 mois

Plus de
 23'000
 documents

Prix

Jusqu'à 16 ans :
gratuit
 Apprentis/étudiants :
 15.-
 Adultes :
 30.-

Romans
 Large vision

Animations

gratuites

Né pour lire
 Heures du conte
 Ateliers créatifs
 Jeux vidéo et de société
 Clubs de lecture

...

Plus d'infos sur
bra.avry.ch



Bibliothèque régionale d'Avry
 CO Sarine-Ouest | Route de Matran 24, 1754 Avry-sur-Matran
 biblio@avry.ch | 026 470 21 42



Bibliothèque régionale d'Avry

●●●● Agenda des prochaines animations

Décembre

Mercredi 4	14h-15h	Heure du conte
Mercredi 11	16h-17h30	Atelier cartes de Noël
Mercredi 18	10h-11h	Né pour lire

Janvier

Vendredi 17	16h15-18h15	Tournoi de jeux vidéo pour le CO
Mercredi 22	10h-11h	Né pour lire
Vendredi 24	16h45-17h30	Club de lecture 9-12 ans
Samedi 25	10h-11h30	Atelier marque-pages
Mercredi 29	14h-15h	Atelier philo

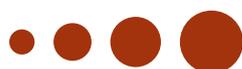
Février

Samedi 1	9h-11h	Découverte de jeux vidéo avec Noetic
Samedi 1	10h-11h	Conférence de Noetic
Mercredi 5	14h-15h	Heure du conte
Mercredi 12	14h-15h	CréArtistes
Mercredi 19	10h-11h	Né pour lire
Vendredi 21	16h45-17h30	Club de lecture 9-12 ans
Mercredi 26	18h-19h	Soirée coups de coeur

Mars

Mercredi 19	14h-15h	Atelier philo
Vendredi 28	15h-18h	BiblioWeekend
Samedi 29	9h-14h	BiblioWeekend

Plus d'infos sur
bra.avry.ch



Coup de projecteur

Samedi 1^{er} février :
Conférence de Noetic sur
« Les jeux vidéo, les réseaux sociaux
et l'hyperconnectivité : Comment gérer
en tant que parents »

L'HARMONIE DE LA BRILLAZ

 www.harmonielabrillaz.ch 

CONCERT ANNUEL

Notre concert aura lieu **le samedi 22 février 2025 à 20h à Lentigny.**

Vous aurez le plaisir d'écouter les élèves de notre école de musique puis nous découvrirons certains des fameux tubes de Broadway.



ÉCOLE DE MUSIQUE & EVEIL MUSICAL

École de musique

L'école de musique de L'Harmonie de La Brillaz accueille dès 6 ans les enfants ayant envie de débiter l'apprentissage d'un instrument que ce soit des cuivres, bois ou percussions.



Éveil musical / Cours de rythmique

L'éveil musical t'accueille pour vivre la musique avec ton corps, développer ton imagination et ton expression, manifester tes émotions par ton corps et par la musique, jouer et partager...



Informations : Floriane Pellaton, responsable de l'école de musique - 079 625 50 89, formation@onnens.net ou sur notre site internet.

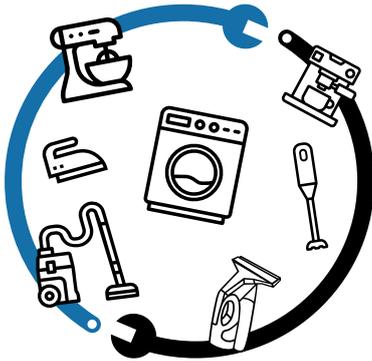




SELF-REPAIR
LAMBIEL

POUR RÉPARER, LOUER & ACHETER DURABLEMENT

ATELIER DE RÉPARATION - *DU PETIT ET DU GROS*
ÉLECTROMÉNAGER



RÉPARATION - VENTE - LOCATION - PIÈCES DÉTACHÉES

Place de la Gare 2 - 1744 Chénens
079 784 42 20 - www.self-repair-lambiel.ch



Menuiserie Baeriswyl Sàrl
1745 Lentigny

Menuiserie intérieure, dressing
Fenêtres, volets alu, Vélux

079 371 90 75

Entreprise de Travaux Immobiliers

ETI RoCHAT T.

Création et

Entretien de jardin

Terrassement

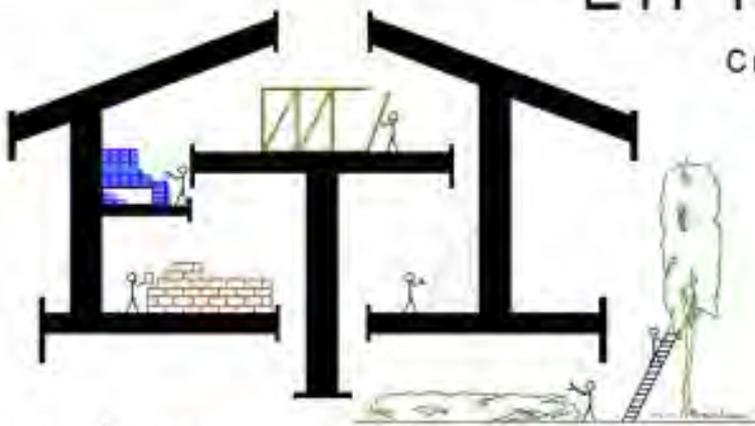
Maçonnerie

Menuiserie

Rénovation

Carrelage

Crépi



Pour tous vos travaux

d'aménagement et d'entretien
extérieur et intérieur

Thierry RoCHAT
Rte d'Onnens 18
1745 Lentigny
079/372.45.65

E-mail: thierry.rochat@bluewin.ch



**Ludothèque
Schtroumpf**
DE NEYRUZ ET ENVIRONS
DEPUIS 1986

Horaires

mercredi de 15h00 à 17h00

samedi de 9h00 à 11h00

vacances scolaires

ouvert samedi

vacances Noël/Nouvel An

fermé

jeux de société, véhicules,
jeux d'intérieur, jeux 1^{er} âge,
caisses anniversaire, puzzles,
jeux d'extérieur, Playmobil ...

Plus de 1200 jeux

Catalogue en ligne

ludo-neyruz.ch/

webludo/pages/

jeux.php

Location pour 4 semaines

Abonnement famille annuel

CHF 40.00 pour 4 jeux

Location sans abonnement

CHF 3.00 + de CHF 1.00 à CHF 3.00 par jeu

Devenir ludothécaire ?

Envie de nous rejoindre au service des familles de la région ?

Vous disposez d'un mercredi après-midi 15h00-17h00

ou d'un samedi matin 9h00-11h00

au moins 1 fois par mois.

Vous aimez le contact et désirez travailler avec

des collègues sympathiques et motivé(e)s.

Vous acceptez de faire un travail utile, varié et bénévole.

Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Renseignements : ludo.neyruz@bluewin.ch

Ludothèque Schtroumpf de Neyruz et environs

Rte d'Onnens 5

1740 Neyruz

ludo.neyruz@bluewin.ch

ludo-neyruz.ch

REJOINS-NOUS !

À LA

BAD MIN TON

— CLUB
LA BRILLAZ

SALLE POLYVALENTE
LENTIGNY

HORAIRES

LUNDI > 18H30 - 20H00
LUNDI > 20H00 - 21H30
MARDI > 18H30 - 20H30

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

info.bc.labrillaz@gmail.com
ou Bernard Curty, président, 079 619 03 72



SERVICES & ENTRAIDES

Services d'une baby-sitter !

Auer Marc, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 459 45 25
Chappuis Zoé, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 952 57 16
Codourey Alexia, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 22 26	079 560 12 59
Codourey Emma, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 342 60 99
Favre Pauline, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 26 97	079 351 47 09
Favre Mélissa, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 26 97	079 371 91 23
Fridez Amaelle, Lovens	Certificat Croix-Rouge		077 405 07 61
Fridez Noélie, Lovens	Certificat Croix-Rouge		077 513 33 37
Gianferrari Elisa, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 486 24 71
Grandjean Elisa, Lentigny	Certificat Croix-Rouge	077 416 53 41	079 611 67 94
Hirt Daphnée, Onnens	Certificat Croix-Rouge		079 361 94 27
Hirt Eléonore, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 25 51	079 569 71 80
Kannengieser Léna, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 302 63 11
Missègue Charlotte, Lovens	Certificat Croix-Rouge	077 482 24 21	079 503 61 18
Moser Nolwenn, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 03 30	079 324 59 94
Piaget Myla, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 821 16 45
Rime Mathilde, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 401 44 72	079 767 31 80
Roulin Alicia, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 775 28 56
Roulin Erine, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 135 42 41
Scherly Léa, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 15 05	079 466 76 97
Strahm Chloé, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 527 55 32
Thierrin Célia, Onnens	Certificat Croix-Rouge		077 538 98 94
Wohlhauser Charlize, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 747 93 50

Services à domicile

Mme Isabel Da Silva Carreira-Stegmann se tient à votre disposition pour vous tenir compagnie ou vous aider dans la préparation des repas et les tâches ménagères au 026/477.06.91.

Infirmière à domicile

Natacha Spicher Delley, infirmière clinicienne indépendante, intervient à votre domicile pour des soins de cicatrices, plaies et stomies, contrôle de santé, injections, etc.

Ces soins sont pris en charge par l'assurance de base.

Lun-Mer-Ven de 8h à 18h : 078 403 62 72 / www.adn-soins.ch

Sage-femme

Catherine Rossier / 079 125 01 96 / cat.rossier@outlook.com

Chemin de la Forge 3 – 1756 Onnens

Visites à domicile : Suivi Maman et Bébé après la naissance – Surveillance de grossesse à risque

Cabinet : Séances de préparation à la naissance – Cours de massages bébé (IAIM)

Sage-femme

Martine Marro-Mettraux / 079 287 20 76

Soins aux Mamans et aux Bébés

Suivi avant la naissance

NOUVEAU À ONNENS



LITSÉE
CABINET DE SANTÉ

**ACCOMPAGNEMENT
POUR UNE SANTÉ AU NATUREL**

✿

massage – réflexologie
tout public, femmes enceintes & bébés
+ de Breuss & méthode Dorn

accompagnement
nutrition & naturopathie
jeûne en groupe
ateliers thématiques

✿

prendre RDV
info@litsee-sante.ch
f @CabinetSantLitsee



Elisabeth Herrmann
078 835 54 37
Route de l'École 14
1756 Onnens

**EXPLORER LE MOUVEMENT
AVEC LA MÉTHODE
FELDENKRAIS**

**COURS
HEBDOMADAIRES**

**les vendredis
10h-11h**
Route du Chêne 47
Lovens

Véronique Challand Praticienne Feldenkrais

www.feldenkrais-lovens.ch
078 882 29 28




**IMPLENIA SUISSE SA
À FRIBOURG**

GÉNIE CIVIL
T +41 58 474 37 37

BÂTIMENT - GROS ŒUVRE
T +41 58 474 37 33

BUILDINGS - ENTREPRISE GÉNÉRALE
T +41 58 474 07 07



EXPLORER LE MOUVEMENT AVEC LA MÉTHODE FELDENKRAIS

ATELIER DECOUVERTE

Samedi 18 mai
9h-12h

Route du Chêne 47
Lovens

Véronique Challand Praticienne Feldenkrais

www.feldenkrais-lovens.ch
078 882 29 28



Association
Régionale
de la Sarine

L'app iSarine

Plus besoin de rechercher l'information,
laissez-la venir à vous.

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Un problème avec le réseau d'eau ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

Recevez toutes les dernières
informations communales
grâce à iSarine !



Téléchargez dès
maintenant iSarine !

App Store



Google Play



agculturel.ch
kulturga.ch

l'abo pour
les moins
de 26 ans

AG
CULTUREL
KULTUR
GA

das Abo
für alle unter
26 Jahre

100.- / 365 jours
Tage

5 cantons
Kantone
BE·FR·JU·NE·VS

+280 lieux
Orte



IPSO (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale.



IPSO est une entreprise sociale permettant à ses employés de reprendre un rythme de travail, de mettre à profit des compétences et de faire émerger des aptitudes avant de se reconnecter avec le marché du travail. L'accompagnement est assuré par un maître socioprofessionnel expérimenté dans divers domaines techniques et à même de vous conseiller.



Nous effectuons divers travaux auprès des habitants et entreprises des communes ouest sarinoises depuis 2021 au tarif de 30.-/heure. Notre équipe est à votre disposition pour effectuer et/ou vous soutenir dans vos projets durant l'automne et l'hiver, 2 saisons propices aux changements !

- Manutentions diverses
- Montage de meubles
- Petits travaux de bricolage d'intérieur
- Divers transports et déménagements
- Débarrassages des encombrants
- Evacuation des déchets
- Entretien des extérieurs
- Etc...

Une visite à domicile suivi d'un devis vous seront proposés et ceci sans engagement.

Le responsable d'IPSO et son équipe se réjouissent de vous rencontrer et de pouvoir vous proposer ses services.

Contact :

David Robert, responsable IPSO
Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13

david.robert@arcos-sarine.ch

<https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm>

PRO SENECTUTE

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu **du 3 février 2025 au 30 avril 2025**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 20 janvier 2025 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch

NUMÉRISEZ VOS SOUVENIRS

VHS
Super8
8mm
Cassettes audio
Vinyles
Diapositives

 Association
St-Camille

Route de la Gérine 27 • 1723 Marly 1
Route des Préalpes 18 • 1752 Villars-sur-Glâne
www.st-camille.ch/boutique • 026 435 23 00





Eglise d'Onnens 40 ans de l'orgue

des concerts au fil de l'année

Dimanche 15 décembre 2024, à 17 h
Concert des chœurs St-André et Ste-Cécile
avec Jean-Louis Feiertag, organiste de la cathédrale

Samedi 15 mars 2025 à 20 h

Concert avec le chœur Fa Mi Cantar et Vincent Perrenoud, orgue

Samedi 21 juin 2025, à 10 h

« Un concert dont vous êtes le héros ! »

Vous avez toujours rêvé de jouer en public avec le roi des instruments ?
Prenez votre flûte, votre violon, votre cuivre, votre cor des Alpes, votre voix...
et participez à un concert ouvert à l'occasion de la Fête de la musique.

Inscrivez-vous auprès de Aline Hirt,
par mail (aljm.hirt@bluewin.ch) ou par message (079 472 93 66)

– ONNENS –



**Crèmes & Baumes & Tripatouilles
& autres fantaisies pour votre peau !**

Spécialiste peau sèche

Parce que seul un dragon a le droit d'avoir des écailles

www.lesdeliresdudragon.ch

béton | céramique |

Atelier

Gg

www.atelier-gg.ch

objets décoratifs | moulés | modelés |

Suivez Gg et le Dragon sur les marchés. Plus d'infos:




hyppographics

Votre partenaire PAO – Edition



Geraldine Imhof – Onnens (FR)
076 394 20 30 – hyppo@hyppographics.com
www.hyppographics.com



A I V L B

3 villages au cœur de la nature

Association, sans but lucratif, constituée au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, pour la défense des intérêts des Villages de La Brillaz .

L'association a pour but :

- a) de développer sur son territoire la qualité de la vie ;
- b) d'étudier les problèmes d'urbanisme au sens large;
- b) d'être le porte-parole auprès des autorités publiques ou de tout autre organisme de nature privée ou publique ;
- c) d'organiser toute manifestation en rapport avec les buts de l'association;

info@labrillaz-aivlb.ch

Rejoignez-nous
www.labrillaz-aivlb.ch





Café au Lait

LAITERIE — TEA-ROOM
ONNENS

Trouver la meilleure hypothèque avec Swiss Life!



Daniel Bouzon

Spécialiste en prévoyance
Diplômé Clientèle privée
et Entreprises
Hypothèques
Cicero 18930
Inscrit FINMA no 31685
Mobile +41 79 754 00 08
daniel.bouzon@swisslife.ch
www.swisslife.ch/fribourg

**Vos avantages avec Swiss Life en tant
qu'intermédiaire hypothécaire indépendant:**

- Offres indépendantes*
- Gain de temps lors de la recherche*
- Conditions préférentielles pour les offres hypothécaires*
- Calcul en temps réel des conditions d'intérêt*
- Couverture en toute liberté de choix*

En savoir plus:



Vivre en toute liberté de choix.  **SwissLife**

VOTRE FIDÈLE PARTENAIRE FRIBOURGEOIS, POUR TOUS TRANSPORTS



Sécurité



Qualité



Disponibilité



Fiabilité



ANDREY GROUP

- 220 collaborateurs
- 12 corps de métiers
- Notre philosophie :

« Satisfaire notre clientèle, c'est avant tout la conseiller de manière professionnelle et lui assurer un service de qualité »



SERVICES

- ✓ Collecte groupée de divers déchets en un seul transport
- ✓ Service de bennes allant de 2 à 36 m³
- ✓ Transports de béton, évacuation de terre d'excavation
- ✓ Transfert de container sur divers chantiers, transports spéciaux
- ✓ Déblaiement de la neige, balayage de la route
- ✓ Grutage, WC mobile
- ✓ Collecte des déchets communaux, camion poubelle



andrey@andreygroup.ch
Tel: 026 413 92 00
www.andreygroup.ch

Le Mouret - St-Silvestre -
bulle - Broc - Tavel - Fribourg
- Marly - Villars-sur-Glane

Horaire d'ouverture du secrétariat communal

	Matin	Après-midi	Soir
Lundi	9 h 00 – 12 h 00		
Mardi		14 h 00 – 16 h 30	18 h 00 – 20 h 00
Mercredi			
Jeudi	7 h 30 – 12 h 30		
Vendredi	9 h 00 - 11 h 00		

Merci de respecter les heures de réception en dehors desquelles vous pouvez déposer votre demande par messagerie électronique ou messagerie vocale.

Il est également possible d'obtenir un rendez-vous.

LES PRINCIPAUX NUMEROS DE TELEPHONE

Secrétariat communal	026 477 99 70
E-Mail	commune@labrillaz.ch
Caisse communale	caisse@labrillaz.ch
Administratrice communale	026 477 99 73
Mme Brigitte Eltschinger	b.eltschinger@labrillaz.ch
Service des constructions	026 477 99 70
Mme Carole Grossenbacher	constructions@labrillaz.ch
Etablissement scolaire	026 477 99 70
Mme Carole Grossenbacher	ecole@labrillaz.ch
Ecole maternelle	026 477 99 70
Mme Sabine Oppliger.....	commune@labrillaz.ch
Service de conciergerie.....	conciergerie@labrillaz.ch
Service édilité.....	edilite@labrillaz.ch
Employés communaux / M. José Codourey	078 622 52 07
M. Nicolas Mathys.....	079 279 33 93
M. Christian Pochon.....	079 501 15 79
Agence AVS	026 477 99 70
Chef de section militaire : M. Philippe Chassot	026 477 37 67
Ecoles primaires : Lentigny 1901	026 477 37 43
Lentigny Caméléon	026 470 27 98
Ecole enfantine : Lentigny	026 477 17 34
Ecole maternelle : Onnens	026 470 24 70
Accueil extrascolaire : Lentigny	077 493 01 35
Secrétariat de l'UP Notre-Dame de La Brillaz, Matran	026 401 00 90
Gendarmerie cantonale.....	117
Feu	118
Cdte du CSPi : Mme Céline Clerc	079 201 81 85
Service d'ambulance de la Sarine	144
Permanence médicale de la Sarine	026 304 21 43
Service de l'aide sociale.....	026 477 16 88
Fontainier : M. Nicolas Mathys.....	079 279 33 93

